

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Mercredi 22 Novembre 2023

L'An deux mille vingt-trois et le vingt deux novembre le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents :Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Adjoint, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Claude Rimette, Mr Raphaël Berthillier, Mr Emeric Landre, Mr Franck Dussud, Mr Nicolas Perche, Mme Marie Claude Pagneux Mr Laurent Martin

Excusés : Mme Jeanine Parent, Mr Pion ayant donné pouvoir à Mr Touraine , Mme Champion ayant donné pouvoir à Mr Landre, Mme Buffy ayant donné pouvoir à Mr Martin, Mr Berezziat ayant donné pouvoir à Mme Pagneux

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

1- Cession de terrains à l'entreprise Jousseau

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les échanges avec la société Jousseau relatifs à leurs projets d'agrandissement et de développement. Pour permettre à la société Jousseau de s'agrandir celle-ci souhaite pouvoir acquérir la parcelle AI 187 de 1477 m² pour construire un bâtiment et la parcelle AI 184 de 4106 m² afin de créer une voie d'accès. Cette voie permettra également de sécuriser l'accès des véhicules d'incendie à la réserve d'eau enterrée.

Considérant l'intérêt pour la commune de Pont de Vaux de permettre à l'entreprise Jousseau de se développer, le Conseil Municipal décide de céder les parcelles AI 184 de 1477 m² et AI 184 de 4106 m² pour le prix de 43 911 € .

(Unanimité)

2- Convention Notre École faisons-la ensemble

Le dispositif « Repensons ensemble notre école pour la réussite de tous » est la déclinaison pour l'Education Nationale du Conseil National de la Refondation lancé en septembre 2022.

Ce dispositif vise à soutenir les établissements scolaires proposant des projets pédagogiques innovants.

L'école de PONT DE VAUX a déposé un dossier qui a été validé en juillet 2023. Ce projet comporte 3 axes :

- Un axe sur le bien-être à l'école.
- Un axe sur l'éducation artistique

Le dossier validé permettra de financer des achats de matériel informatique et de mobilier, des intervenants extérieurs et des actions pédagogiques.

La somme allouée est de 50 350 € pour les 4 années à venir.

Cette somme permettra de faire face :

- à certaines dépenses supportées par la commune : Prix des incorruptibles par exemple.
- à certaines dépenses supportées par le sou des écoles : intervention kapla par exemple.
- à certaines dépenses qui n'auraient pas pu être possibles sans ce projet : achat de matériel ergonomique, tablettes, écran numérique interactif.

Pour pouvoir bénéficier des sommes allouées, la commune doit passer une convention avec le rectorat. 30% des sommes sont versées suite à la signature de la convention, le reste est versé sur présentation des factures.

Ce projet est une plus-value pour l'école et une opération neutre pour la commune sur le plan budgétaire.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

(Unanimité)

3- Demande de la commune de Reyssouze pour le passage des eaux usées

Par courrier en date du 20 Janvier 2023, la commune de Reyssouze a sollicité l'autorisation de délester une partie de ses effluents d'eaux usées sur la nouvelle station d'épuration via le réseau d'eaux usées de Pont de Vaux. Après renseignements pris, il peut être répondu favorablement à cette demande sous réserve que la commune de Reyssouze obtienne les autorisations nécessaires auprès des services de l'Etat. Le conseil municipal émet donc un avis favorable.

(Unanimité)

4- Décision Modificative du budget

Le conseil municipal vote la décision modificative suivante

Imputation	OUVERT	REDUIT
R I 040 2805 OPFI (ordre)	1,00	
R I 10 10222 OPFI		1,00

(Unanimité)

5- Demande d'installation d'un espace laverie automatique – Magasin Carrefour Contact

Le magasin carrefour contact souhaite installer un dispositif de laverie automatique devant son magasin pour répondre à un besoin exprimé par sa clientèle.



Le conseil municipal propose de trouver un autre emplacement ou à défaut d'habiller le bloc afin de le rendre plus discret

(Unanimité)

6- Chapon d'or 2023

Le concours aura lieu le 7 décembre prochain au restaurant Le Raisin. 5 éleveurs ont fait acte de candidature, le conseil municipal procède donc procéder à un tirage au sort pour n'en retenir que 4.

Les éleveurs sont :

Michel Temporal, Philippe Manigand, Eric Deroche et Nicolas Fargeot

7- Questions diverses

Monsieur le Maire présente le projet de nouvelle déchetterie. Les travaux débuteront début 2024. L'enveloppe budgétaire est de 2.4 millions d'euros. Nicolas Perche demande si quelque chose est prévu pour la récupération du compost. La compétence relève de la communauté de communes qui y travaille.

Le 99^{ème} concours de volailles se tiendra le dimanche 17 décembre. Le tunnel des associations se tiendra Place Pannetier

Mr Jean Pierre Bugaud indique que le tourisme se porte bien. Il y a une hausse sensible du nombre de visiteurs.

Il indique que des réparations sont à prévoir sur le bateau Ville de Pont de Vaux 2 .

Mr Bugaud indique également qu'un week end à la découverte de la Bresse avec des attelages sera organisé les 18 et 19 mai 2024. 50 attelages sont attendus.

Mme Claude Rimette demande si la fréquentation du Musée est en hausse. C'est le cas notamment grâce aux différentes animations proposées.

Il est précisé que le programme signalétique reporté en 2024 prévoit une action pour le Musée.

Mr Michel Touraine indique que les référents de quartiers se sont réunis. Les prochaines réunions se feront au rythme d'une fois par trimestre.

Mme Marie-Claude Pagneux indique que l'arbre de la laïcité a été planté sur l'Esplanade Henri Gagnière en présence des DDEN. Ce fut une belle cérémonie.

Mr Emeric Landre indique que plusieurs panneaux d'entrée d'agglomération ont été mis à l'envers. Il s'agit d'un mouvement initié par les jeunes agriculteurs estimant « qu'on marche sur a tête »

Mme Claude Rimette indique qu'elle a été interpellée par le capitaine du port souhaitant s'informer sur la mise en place de caméras. Il convient de se rapprocher de la communauté de communes à ce sujet.

Mme Jeanine Guillain indique qu'une poubelle reste en permanence sur le trottoir rue Andre. Les propriétaires seront avertis.

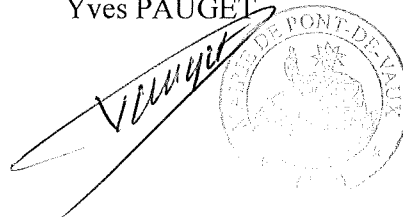
Mr Franck Dussud rappelle que les commerçants organisent une soirée le vendredi 8 décembre et invite les conseillers municipaux à s'y rendre.

Mme Françoise Delay indique que le bulletin municipal est en cours et que le calendrier des manifestations est relancé

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19 h 50

PONT DE VAUX le 27 novembre 2023

Le Maire,
Yves PAUGET

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Yves Pauget". To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem, possibly a coat of arms, and the text "COMMUNE DE PONT-DE-VAUX" around the perimeter.